



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 16/07/2022

VIGILANCE ORANGE CANICULE

Dispositifs de gestion sanitaire dans le Cantal.

Selon la carte de vigilance météorologique diffusée ce jour à 16 heures, Météo France place le Cantal en vigilance orange canicule à compter de ce dimanche 17 juillet 2022 à 12 heures.

Conformément au dispositif sanitaire de gestion des vagues de chaleur, le préfet du Cantal a d'ores et déjà informé les maires, les services d'urgence et de secours, afin que les dispositions soient prises pour assurer la protection des personnes les plus vulnérables face à cette vague de chaleur.

Il est demandé aux organisateurs de manifestations sportives et culturelles en extérieur de prendre, en lien avec les maires, les mesures de précaution adaptées.

Au niveau national, le numéro vert « Canicule info service » est activé depuis ce jour : 0 800 06 66 66. Il s'agit d'un numéro gratuit pour obtenir des conseils de protection pour vous et votre entourage.

En cas de malaise, il convient de composer le 15.

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71. 46. 23.14 / 04. 71. 46. 23.72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC

Conseils de comportement face à de fortes chaleurs :

- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes
- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool
- Évitez les efforts physiques
- Il est primordial d'apporter une attention toute particulière aux personnes vulnérables notamment lorsque celles ci sont isolées à domicile

Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19 d'autres mesures sont recommandées :

- Lavez-vous les mains
- Respectez les gestes barrières
- Saluez sans serrer la main et arrêter les embrassades
- Retrouvez toutes les recommandations du ministère des solidarités et de la santé en matière d'aération, de ventilation et de climatisation en période d'épidémie de Covid-19

Attention aux plus fragiles

Les plus vulnérables face au Covid sont bien souvent aussi les plus fragiles face aux températures extrêmes. La chaleur fatigue toujours et peut entraîner des accidents graves, comme la déshydratation ou le coup de chaleur. C'est le moment de renforcer notre attention vers les plus fragiles, nos aînés, les femmes enceintes, les personnes malade ou en situation de précarité.

Pour les travailleurs en extérieur, il est nécessaire de :

- Faire preuve de vigilance et veiller les uns sur les autres pour réagir rapidement en cas d'épuisement ou de déshydratation ;
- Protéger leur peau et leur tête du soleil ;
- Signaler un malaise ou coup de chaleur ;
- Mettre à disposition de l'eau potable à proximité des postes de travail ;
- Adapter les horaires de travail dans la mesure du possible

Tenez-vous informer de l'évolution de la situation sur les sites et comptes officiels :

- www.cantal.gouv.fr
- <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/cantal>

Plus d'informations sur :

- www.santepubliquefrance.fr/
- www.gouvernement.fr/actualite/les-precautions-a-prendre-pour-se-proteger-des-fortes-chaleurs-au-travail
- <https://www.gouvernement.fr/actualite/les-gestes-simples-a-adopter-en-cas-de-fortes-chaleurs>

Service de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél. : 04.71. 46. 23.14 / 04. 71. 46. 23.72
Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC